



Jean-Pierre SUEUR

Secrétaire d'État aux Collectivités locales,
Maire d'Orléans

La ville d'ORLÉANS s'honore d'accueillir fréquemment des événements sportifs. La tradition sportive est, chez nous, solidement établie, et nos clubs se distinguent dans de nombreuses disciplines.

Mais la Coupe de France de Football Adapté présente un caractère

bien particulier. Les vertus sportives de courage, d'abnégation, de dépassement de soi, se trouvent sublimées quand elles sont le fait de personnes handicapées qui ont su devenir de véritables athlètes. En faisant reculer leurs limites, les participants offrent un exemple à tous ceux qui pratiquent une activité physique. La présence à ORLÉANS de cette manifestation répond aux vœux de la municipalité qui s'attache à permettre aux personnes handicapées de tenir toute leur place dans la cité. En créant une commission extra-municipale des personnes handicapées et une mission « ville et handicap », en partenariat entre la municipalité et les associations, nous sommes déjà parvenus à des résultats concrets, qui intéressent la vie de tous les jours : un cheminement piétonnier, du Nord au Sud d'ORLÉANS, a été aménagé pour les personnes handicapées (absence d'obstacle, feux tricolores, surbaissement des trottoirs).

La ville est brassage, confrontation entre les individus, apprentissage de la démocratie. C'est en luttant contre toutes les formes d'exclusion que nous la ferons vivre au service de tous les habitants.

La ville d'ORLÉANS est heureuse d'accueillir la Coupe de France de Football Adapté et lui souhaite la réussite qu'elle mérite.

Bon courage à tous les sportifs et merci aux organisateurs d'avoir choisi ORLÉANS.